DÉBAT PUBLIC

DEUX PROJETS NUCLÉAIRES
DANS L'AUBE
ET EN INDRE-ET-LOIRE

Présentation du compte-rendu du débat

Webinaire du 1er octobre 2026

Débat public du 2 avril au 30 juillet 2026

01.10.2026 I Webinaire

Bienvenue à toutes et tous

- **Vos micros sont désactivés** par défaut, vous pourrez les rétablir lors des temps d'échanges.
- Nous vous invitons à **vous renommer** en indiquant votre **prénom, nom** et éventuellement votre **organisme / association / entreprise.** Pour cela, ouvrez la fenêtre « Participants », faites glisser votre souris à droite de votre nom et cliquez sur les « ... », puis sur « Renommer ».
- Le **chat global est actuellement fermé, il ouvrira lors du temps d'échange avec le public.**
- Si vous avez des **difficultés techniques**, vous pouvez nous envoyer un message privé dans le chat.
- **La rencontre est enregistrée** : la vidéo sera mise en ligne sur le site du débat.

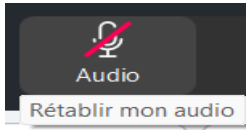

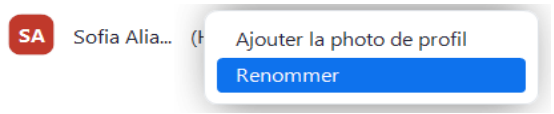

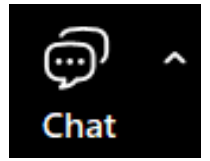

Déroulé de la soirée

18h30 1 – Le débat et son contexte

18h50 2 – Les principaux enseignements du débat / demandes de clarifications et recommandations

19h15 3 – Parole à la Maîtrise d'Ouvrage

19h25 4 – Les suites du débat

19h30 5 – Échange avec le public

20h 6 – Clôture du débat

Les règles du jeu

1. Écoute et accueil respectueux de la parole des autres
À l'égard de toutes les personnes présentes (intervenant·es, participant·es et équipe d'animation) ainsi qu'à l'écrit dans le chat.

2. Respect du cadre et de l'objet de la réunion
Les interventions doivent être en relation avec le sujet de la présente réunion : les enseignements et recommandations formulés par la CPDP à l'égard de la maîtrise d'ouvrage.

3. Concision et respect des temps de parole
Un chronomètre s'affichera pour l'ensemble des prises de parole, merci de le respecter.

4. Transparence et traçabilité des échanges
L'enregistrement et la retranscription du webinaire seront publiés sur le site du débat.

Les intervenants et intervenantes de ce soir

CNDP

Marc Papinutti – Président de la CNDP

L'équipe du débat (CPDP)

Laurent Pavard – Président du débat

Carmen Bouley De Santiago

François Besnus

Anne Laporte

Rémy Couchon

Secrétaire général du débat

Nathalie Pinel

newcleo

Ghislaine Verrhiest-Leblanc – Directrice du débat pour *newcleo*

RTE

Marc Chambily – Pilote d'affaire pour RTE

Séquence 1

1 Le débat et son contexte

Marc Papinutti
Président de la CNDP

commission nationale du débat public

MA PAROLE A DU POUVOIR

La **Commission nationale du débat public (CNDP)** est l'autorité indépendante chargée de garantir **le droit à l'information et à la participation** de toutes les personnes aux décisions qui concernent l'environnement.

Les débats publics ne sont pas des **référendums** et rendent compte de **l'ensemble des positions exprimées.**

Les missions de la CNDP

- Organiser des débats et concertations sur les projets, plans et programmes à fort impact environnemental ou socio-économique

- Apporter son expertise sur toutes questions relatives à la participation du public,

- Émettre des avis et recommandations visant à développer la participation du public.

La CNDP ne prend pas position sur l'opportunité du projet, plan ou programme mais éclaire le décideur sur ses conditions de faisabilité.

Les valeurs de la CNDP

INDÉPENDANCE
Vis-à-vis de toutes les parties prenantes

NEUTRALITÉ
Par rapport au projet

TRANSPARENCE
sur son travail et dans son exigence vis-à-vis du responsable de projet

ARGUMENTATION
Approche qualitative des contributions, et non quantitative

ÉGALITÉ DE TRAITEMENT
Toutes les contributions ont le même poids, peu importe leur auteur

INCLUSION
Aller à la rencontre de tous les publics

Le contexte du débat

- Co-saisine le 20 mai 2025, par le groupe *new*cleo et par RTE (Réseau de Transport d'Électricité) pour un projet nucléaire dans l'Aube et en Indre-et-Loire. Le raccordement au réseau public de transport d'électricité serait réalisé par RTE.

- Considérant que ce projet comporte des impacts significatifs sur l'environnement et présente des enjeux nationaux d'aménagement du territoire, sociaux et économiques, la CNDP a décidé d'organiser un débat public du 2 avril au 30 juillet 2026.

- **Il s'agit du 118 è débat public de la CNDP**

Les projets en débat

Un réacteur à neutrons rapides refroidi au plomb de 30 MWe (mégawatt électrique) situé sur les communes de Beaumont en Véron et Savigny en Véron (près de Chinon 37)

Une usine de fabrication de combustible spécifique à la technologie de *new*cleo, située sur les communes de Pont sur Seine et Marnay sur Seine (près de Nogent sur Seine 10)

Co-maîtrise d'ouvrage
*new*cleo-RTE
Localisation à proximité de CNPE existants

Les grandes dates du débat

04/06/25

Décision de la CNDP d'organiser ce débat et désignation du président de la Commission particulière du débat public

02/04/26 au 30/07/256

Débat public dans les territoires concernés par les projets et en ligne.

30/09/26

Restitution des conclusions du débat par la CNDP

Réponse du maître d'ouvrage dans les 3 mois qui suivent

L’esprit du débat

Laurent Pavard
Président de l’équipe du débat

Les grandes thématiques du débat

Les sujets traités :

- La place des projets dans les orientations de la politique nucléaire française ;
- Les caractéristiques techniques des projets et leurs implications en matière de sûreté ;
- Le modèle économique et la feuille de route de *new*cleo ;
- Les enjeux environnementaux, socio-économiques et d'aménagement des territoires d'accueil des projets ;

Un débat multiple et apaisé

- **Une participation satisfaisante et relativement équilibrée ;**
- **Des modalités diversifiées qui ont rassemblé un public varié ;**
- **Des échanges dans un climat de respect mutuel ;**
- **Un souci de pédagogie de la part des Maîtres d'ouvrages ; (nombreux documents explicatifs réalisés)…**

Les chiffres du débat

Nathalie Pinel
Secrétaire générale du débat

Quelques chiffres du débat

Les **modalités**

37 événements

- **11** réunions publiques
- **2** visites de site
- **4** rencontres du groupe citoyen
- **4** interventions avec les publics dits éloignés de la décision
- **7** débats mobiles sur le terrain
- **2** événements avec les lycées
- **7** événements en enseignement supérieur

Quelques chiffres du débat

Les **participations**

près de
1800
participants et participantes
en présentiel

environ
800
participants et participantes
en visioconférence

près de
500
participations
des publics jeunes

près de
90
personnes
dites éloignées
de la décision

près de
220
contributions
sur la plateforme
participative

33 **cahiers**
d'acteurs
publiés sur le site internet

2
documents rédigés
par le groupe citoyen

plus de
2 300
abonnés et abonnées
sur les différents réseaux
sociaux du débat

plus de
22 000
visites
sur le site internet

41
vidéos YouTube
pour près de
270 000 vues
à la fin du débat

Séquence 2

2 Les principaux enseignements du débat, leurs questions et recommandations

L’équipe du débat

Les recommandations et les demandes d'éclaircissement faites par l'équipe du débat :

- Ne portent pas sur la nature des décisions à prendre, car elles ne relèvent pas de la mission de l'équipe du débat,
- Relayent des interrogations qui restent ouvertes à l'issue du débat
- Les recommandations ne portent que sur la participation du public dans l'hypothèse d'une concertation continue

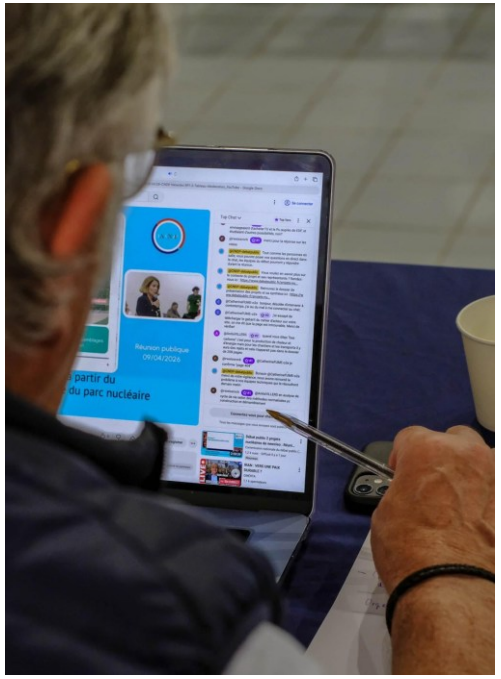

Le cadre et la gouvernance du débat

- Un débat dont la légitimité a été d'emblée contestée : trop tôt, prématuré, faisabilité technique non démontrée
- Des conditions de débat perturbées par les annonces de développement Outre-Atlantique,
- Quelle place des projets dans la politique énergétique nationale (France 2030, PPE…) ?
- Un projet dépendant de nombreux facteurs extérieurs et en particulier, la disponibilité du plutonium.

> Je m'étonne qu'on puisse commencer un débat en n'ayant pas le cœur du sujet, c'est-à-dire […] on ne sait pas aujourd'hui si *newcleo* aura du plutonium. Et ça, il me semble qu'on ne peut pas faire un débat sans avoir cette information. Sinon, tout le débat ne sert à rien.
>
> *RP Nogent-sur-Seine, 09/04*

> On ne sait toujours pas quelle est la place de *newcleo* dans la politique nucléaire française…
>
> *RP Visio, 16/04*

Le cadre et la gouvernance du débat

- Information et transparence : entre défiance et confiance,
- L'opportunité des projets divise
  - Des choix de société divergents, (faut-il plus d'électricité ? nucléaire/renouvelable ?)
  - Quelles alternatives ?
- Une "fatigue" due au nombre des débats sur le nucléaire, mais aussi du nombre des réunions du débat.

"Trop peu de réponses de newcleo sur des sujets majeurs, réponses favorites : "en cours". Ce n'est pas sérieux pour un tel projet et pour ce qui est présenté au débat" R Visio 19/05

« EDF a produit cette année plus d'énergie que les Français en ont consommée. La vraie question qu'il faut se poser, c'est : en quoi ces SMR sont-ils utiles ?» (RP Visio, 16/04).

Une demande de clarification à l'État (DGEC) :

Quelle est la place de la stratégie de développement des AMR/SMR de newcleo dans la stratégie globale de l'Etat ?

Les technologies de newcleo

- La technologie LFR-AS-30, promesses et incertitudes :
  - Une maturité technique mise en doute,
    - la fermeture du cycle du combustible,
    - des questions sur le plomb,
  - Des questions sur l'utilité et la démonstration de la maîtrise technique

- La fabrication de MOX-RNR : un procédé éprouvé (MELOX, combustibles Phénix) mais qui fournira le plutonium ?

« Je voudrais parler de vos SMR que vous voulez alimenter par votre combustible. Donc, EDF a voulu faire du SMR par une filiale qui s'appelle Nuward, qui a fermé l'année dernière. Et on était sur une technologie déjà éprouvée. EDF a abandonné le projet et on était parti sur du 2040 et on trouvait ça déjà optimiste. Comment vous, sur aujourd'hui une technologie non éprouvée, vous pouvez justifier de démarrer dix ans plus tôt avec 10 fois moins de moyens ?» (RP Nogent-sur-Seine, 09/04).

Les demandes de clarification

Préciser l'origine du plutonium qui alimenterait l'usine de Pont-sur-Seine (volumes, prix, modalités, calendrier) et l'état des discussions avec l'Etat, EDF et Orano.

***new*cleo a-t-il une autre solution pour la fabrication de son combustible si en définitive l'accès au plutonium lui était refusé ?**

Sûreté, sécurité et radioprotection

- Des enjeux de sûreté des installations discutés tout au long du débat :
  - L'importance de l'avis de l'ASNR et son adaptabilité aux nouvelles technologies,
  - Une forte demande de transparence,

«En ce qui concerne la sûreté et la sécurité des installations nucléaires, nous sommes plutôt en confiance il y a un respect des règles et il y a des contrôles.»
(DM Nogent-sur-Seine, 11/04)

- Des questionnements spécifiques sur le réacteur et le plomb
  - L'accident le plus grave ?
  - Les risques liés à l'usage du plomb (chauffage, volatilisation…),
  - Les risques liés au terrain retenu (zone humide, risques sismiques, d'inondations…).

«Peut-on vraiment parler de sûreté accrue avec des technologies encore peu éprouvées comme celles de *new*cleo ? (RP Visio, 05/05)

Sûreté, sécurité et radioprotection

- Des enjeux spécifiques pour l'usine de MOX
  - Les scénarios d'accident,
  - Les risques pour l'environnement, principalement les rejets dans l'atmosphère,
  - Les impacts potentiels du changement climatique

- La radioprotection
  - Le suivi du personnel
  - L'exposition des populations
  - Le suivi et les contrôles

- La sécurité des installations et des transports de matières nucléaires
  - La sécurité sous toutes ses formes dans une entreprise privée,
  - Les risques de prolifération et liés aux transports des matières nucléaires (matières premières, combustibles),
  - La cybersécurité …

«Quel serait l'accident majeur qui peut être généré sur l'installation ? Quelle hypothèse serait retenue et qu'est-ce que ça provoquerait en termes de rejets ? » (RP Romilly-sur-Seine, 29/04)

« Quid de l'aspect sécuritaire ? […] Le privé peut-il garantir la protection du plutonium ?» (RP Beaumont-en-Veron, 07/04).

L'environnement

- Des problématiques communes aux 2 territoires :
  - L'usage, la gestion et la protection de l'eau et des nappes phréatiques,
  - La proximité des habitations, (bruits, trafic, rejets …),
  - Des questions sur les choix des sites de projet,
  - Des études environnementales en cours,

«L'impact sur l'environnement n'est pas encore connu".
RP Visio, 19/05

- Dans le Chinonais :
  - Présence de nombreux dispositifs de protection (ZNIEFF, Ramsar, Unesco…),
  - L'attente d'études d'impacts "complètes",
  - L'impact potentiel de la construction semi-enterrée du réacteur,

«Il existe un atlas des zones inondables qui prouve que c'est inondable, que tout le Véron est inondable"
RP Saumur, 23/04

L'environnement

- Dans le Nogentais :
  - La proximité avec la réserve nationale de la Seine Champenoise,
  - Les risques de pollutions lumineuses et sonores,
  - La gestion de la ressource en eau et la prise en compte des risques hydrologiques,
  - Les effets cumulés avec le CNPE (EPR2?) et le projet de data center (Romilly),
  - L'insertion paysagère de l'usine…..

«Enfin, que penser du site retenu pour implanter l'usine de combustible, à proximité immédiate de la réserve naturelle de la Seine Champenoise ? Il est manifeste que l'opportunité de construire cette usine rapidement et sans opposition a pesé bien plus lourd que l'enjeu environnemental pourtant si prégnant sur ce site protégé.» (CA 05, Association Aube Durable).

Les demandes de clarification et recommandations

Expliciter les impacts sur les ressources en eau (Loire et sa nappe alluviale) de l'installation du réacteur à Beaumont-en-Véron.

Recommandations :

Associer les riveraines et riverains et les associations à la définition de mesures de compensation.

Mettre à disposition le calendrier et les résultats de toutes les études dès leur finalisation, sur les deux territoires, et obtenir les modalités de leur diffusion auprès du public.

Déchets et cycles du nucléaire

- La fermeture du cycle et les déchets nucléaires : une confusion liée aux termes utilisés : fermeture du cycle, économie circulaire ;

- Les inventaires de déchets et leurs destinations :
  - La nature exacte des déchets produits et leurs caractéristiques,
  - Le traitement et le devenir de ces déchets,

  (quantités, quel stockage ?...)

« Est-ce que la production de MOX qui va être faite ici, est-ce que ça va permettre d'arrêter Cigéo et que le centre de Bure sera fermé ? Ça, c'est ma première question, puisque vous avez dit que le cycle serait clos, donc on n'aura plus de déchets de longue activité. » (RP Nogent-sur-Seine, 09/04

« Nous attendions davantage d'informations sur le stockage des déchets radioactifs [...] Quelles solutions pour le stockage des combustibles produits ? » (RP Beaumont- en-Véron, 07/04)

Les demandes de clarification

Communiquer la composition prévisionnelle des combustibles usagés issus de la filière *new*cleo (plutonium, uranium, produits de fission, actinides mineurs) ?

Donner des précisions complémentaires aux informations déjà communiquées sur le plan de gestion des déchets spécifiques aux projets (combustibles MOX usés, plomb activé, déchets de démantèlement), en distinguant les filières existantes de celles qui restent à identifier et à construire.

Modèle économique de *new*cleo

- Un modèle économique aux contours flous et évolutifs
  - La capacité de l'entreprise à assurer le financement des investissements prévus,
  - La rentabilité de l'opération,
  - Les garanties financières en cas de défaillance ?
  - Plusieurs annonces majeures entre la saisine initiale et la fin du débat

« Je n'ai toujours pas compris quel était le modèle économique de newcleo. » (Q 120, 27/05).

«Qui sont les financeurs privés ? Français ? Étrangers ?" (Q 45, 16/04).

- Coûts des investissements et de l'électricité produite
  - Le positionnement de *new*cleo parmi les producteurs d'électricité français,

Les demandes de clarification

Fournir les données non communiquées le 10 juin 2026 sur le modèle économique du projet, en particulier la justification du prix annoncé de l'énergie incluant le coût des matières premières, la trajectoire de financement sur 10 ans et les scénarios en cas d'arrêt.

Préciser les conséquences juridiques pour le projet du développement annoncé en cours de débat, des activités de *new*cleo aux USA : les deux projets auront-ils une vie indépendante, ou au contraire auront-ils des conséquences l'un ou l'autre des projets, en particulier s'agissant des capacités financières de l'entreprise à les mener de front.

Les enjeux d'aménagement du territoire

- Dans le Chinonais :
  - Une opportunité d'emplois, conformément aux compétences régionales dans le nucléaire,
  - Un intérêt économique à relativiser vis à vis du tourisme et du patrimoine,
  - Des inquiétudes spécifiques
    - liées à la phase chantier et la proximité des habitations et activités voisines,
    - relatives à de nouveaux besoins de logements, services…
  - Un site d'implantation appartenant à la communauté de communes, mais la décision de cession n'a pas encore été prise

« Nous avons un terroir dont nous aimons dire qu'il est marqué par « le vin, les rillettes, le chèvre, les châteaux et la Loire ». Notre territoire est touristique avec des paysages en partie classés. La majorité d'entre nous ne voit pas ce que changerait l'installation ou non du mini-réacteur démonstrateur de newcleo en termes d'attractivité économique : ce n'est pas cet argument qui nous fera pencher en faveur du projet. » (CA 03, Groupe Citoyen).

Les enjeux d'aménagement du territoire

- Dans le Nogentais :
  - Une opportunité économique et industrielle, porteuse d'emplois,
  - Des attentes d'emplois pour la population locale,
  - L'équité des retombées fiscales
  - Le choix de l'emplacement, un terrain déjà artificialisé ?
  - Des problématiques paysagères,
  - La proximité des habitations et les possibles risques sanitaires,

«Ça va créer des emplois, c'est bien, mais ça va aussi créer des problèmes de logements, de démographie avec une nouvelle population qui va arriver. Est-ce que c'est possible d'accueillir ces gens ? » (DM Romilly-sur-Seine, 18/05).

Les demandes de clarification

Fournir des engagements chiffrés sur l'emploi local : nombre, calendrier, qualification, politique de recrutement, part réservée aux PME locales lors des phases chantier et d'exploitation.

Séquence 3

3 La parole aux Maîtres d'Ouvrage

Ghislaine Verrhiest-Leblanc
Directrice du débat chez *new*cleo
Marc Chambily
Pilote d'affaire / RTE

Compte-rendu du débat public Expression des porteurs

Réunion de restitution / *Jeudi 1er octobre 2026*

Ghislaine Verrhiest-Leblanc / Directrice du débat public pour *new*cleo

Marc Chambily / Pilote d'affaires pour RTE

9 idées clés pour *new*cleo & RTE

1 à 3 / Répondre aux principaux objectifs

1

Une forte mobilisation
qui a permis de **débattre**
du projet, en présence
d'un tiers indépendant (CNDP)

2

Un débat public qui a permis
de faire de la **pédagogie**
sur les projets et leur intégration
dans le **contexte national nucléaire**

3

Des modalités qui ont permis
d'aller vers une
diversité de public

Merci à toutes et tous !

9 idées clés pour *newcleo* & RTE

4 à 6 / Identifier les priorités

4

La nécessité de continuer à clarifier et préciser les caractéristiques technologiques et industrielles

5

L'importance du volet économique au niveau local, national et international

6

La poursuite indispensable du dialogue avec le public notamment concernant la sûreté, la sécurité et les enjeux environnementaux

9 idées clés pour *new*cleo & RTE

7 à 9 / Un avant/après pour les projets et les équipes

7

Un débat public en amont des projets, qui a permis d'apporter des éléments de réponses à compléter par la suite

8

Des échanges pour enrichir les conditions de réalisation des projets

9

Des analyses et réflexions déjà engagées pour **répondre point par point** d'ici le 30 décembre 2026, avec la publication de la Décision des porteurs

Merci pour votre participation

Séquence 4

4 Les suites du débat

Marc Papinutti

Président de l'équipe du débat

Les suites du débat

Les prochaines étapes

CLÔTURE DU DÉBAT
30 JUILLET 2026

30 septembre 2026
Publication du compte-rendu du débat et du bilan du président de la CNDP

30 décembre 2026
Date limite de publication de la réponse des porteurs de projet

3 février 2027
Avis de la CNDP sur la prise en compte des enseignements du débat dans la réponse des maîtres d'ouvrage

CONCERTATION CONTINUE AVEC LE PUBLIC SI LE PROJET EST POURSUIVI

ORGANISÉ PAR LA CNDP

Séquence 5

5 Échange avec le public

Vous avez la parole !
On ne refait pas le débat…

Rappel du cadre des échanges

Uniquement sur les enseignements et recommandations présentés

- Le débat est clos, l'objectif n'est pas de revenir sur l'opportunité du projet.

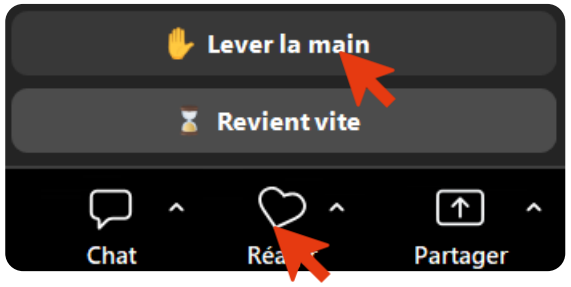

Pour réagir

- Vous pouvez lever la main pour prendre la parole à l'oral (maximum 1 minute 30 secondes par intervention) et l'animatrice vous donnera la parole,

- Ou contribuer via le fil de discussion (questions ou avis), le contenu sera relayé au cours de la réunion.

Conclusion

Marc Papinutti

Président de la CNDP

Vous pouvez télécharger le compte-rendu et le bilan sur le site internet du débat.

Merci pour votre participation !